



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 12 octobre 2017

Dispositif de veille afin de prévenir tout cas importé de peste depuis Madagascar

Une épidémie de peste sévit actuellement à Madagascar. Au regard des conditions particulières de transmission de cette pathologie, le risque de propagation de la maladie à La Réunion est considéré comme modéré par l'organisation mondiale de la santé (OMS), et aucune restriction de circulation et d'échange avec Madagascar n'est préconisée à ce stade.

Cependant, afin de tenir compte de l'évolution de l'épidémie à Madagascar, Amaury de Saint-Quentin, préfet de La Réunion, s'est assuré que l'ensemble des services de l'État concernés anticipe un éventuel risque d'importation de cas de peste à La Réunion et soit en mesure de détecter et de prendre en charge rapidement et efficacement une personne présentant les symptômes de la maladie dès son arrivée.

Ces symptômes (forte fièvre, toux, détresse respiratoire, détérioration brutale de l'état de santé) sont connus de l'ensemble des acteurs aériens et maritimes en lien avec Madagascar.

Depuis le début de l'épidémie, l'ARS-Océan Indien a informé les praticiens de santé des conduites à tenir et a diffusé des informations à l'attention du grand public, des agences de voyages et des organisateurs de voyages. Les autorités portuaires et aéroportuaires sont informées des conduites à tenir pour prévenir tout cas importé et, le cas échéant, prendre en compte les suspicions de cas de peste en lien avec les services du SMUR et l'ARS-Océan Indien. Les modalités de traçabilité des personnes en contact avec le malade ont été formalisées, pour des entrées par avion ou par bateau.

Les personnes qui envisagent un déplacement à Madagascar ou qui reviennent de cette île, sont invitées à consulter le site internet du [ministère des affaires étrangères](http://www.diplomatie.gouv.fr) dans son onglet « Conseils aux voyageurs » (www.diplomatie.gouv.fr) et le site de l'[ARS-oi](https://www.ocean-indien.ars.sante.fr) (<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr>). En cas de fièvre après un séjour à Madagascar, contactez le 15 en mentionnant votre voyage.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

